Rentrée scolaire 2021

La réussite et l'innovation éducatives, grandes priorités du mandat !

De nouveaux moyens à l'avant-garde, un accompagnement humain de qualité, la volonté politique clairement affichée de faire de Dunkerque une ville pilote dans le domaine de l'innovation éducative et de suivre les jeunes Dunkerquoises et les jeunes Dunkerquois jusqu'à leur entrée dans le monde professionnel et leur vie d'adulte : « Ces quatre engagements très forts de notre équipe municipale font de la réussite éducative une des grandes priorités de ce mandat », souligne le maire de Dunkerque Patrice VERGRIETE.

Ce plan d'actions s'inscrit très concrètement dans la transition vers la ville durable de demain : résiliente à l'image de la cour d'école du futur en cours de réalisation à la Porte d'eau ; inclusive et solidaire pour que chaque enfant ait accès à cette réussite éducative à travers la création de Classes Bonus dans quatre nouvelles écoles et de la poursuite des Classes Vacances par exemple ; créative, pour offrir au plus grand nombre d'élèves un temps d'avance, dans le domaine de l'apprentissage des langues notamment.

La Ville réaffirme ainsi son ambition dans le domaine de l'innovation éducative, « dans le but de faire connaître les initiatives nouvelles qui fonctionnent bien à l'étranger et de nourrir ainsi tous ceux qui ont la responsabilité, au quotidien, de l'éducation de nos enfants, parents, enseignants, personnels de la Ville… », précise Patrice VERGRIETE.

Cette ambition s'appuie sur un partenariat renforcé avec l'Éducation nationale et s'inscrit en totale cohérence avec le plan d'actions mis en œuvre par la municipalité dans le cadre de la transition écologique : installations photovoltaïques sur le toit des écoles, rénovation énergétique des bâtiments, lutte contre les perturbateurs endocriniens, repas végétariens, etc.

- Donner à la réussite éducative des moyens conséquents et innovants
- Accompagner tous les enfants
- Encourager et promouvoir l'innovation éducative, en lien avec l'Éducation nationale
- Casser les freins à la réussite éducative des jeunes Dunkerquois

1. Donner à la réussite éducative des moyens conséquents et innovants

L'école du futur

Une nouvelle école, conçue loin des codes traditionnels, verra le jour dans le quartier du Banc Vert, à Petite-Synthe. Cet équipement d'un nouveau genre sera à la fois une école maternelle, une école élémentaire, une cantine et une maison de quartier. Il ne s'agit pas de juxtaposer les espaces ou d'interchanger les publics, mais bien d'inventer un lieu inédit, au service d'un projet social et éducatif global qui favorise l'épanouissement et les liens intergénérationnels.

Le projet sera basé sur la modularité, la mutualisation et la polyvalence des espaces, lesquels devront s'adapter, au fil de la journée, à la taille des groupes et à la nature des activités accueillis. Le bâtiment sera en harmonie avec son environnement immédiat, et notamment avec le futur parc du Banc Vert. Sa conception privilégiera la qualité, la durabilité et le cycle de vie des matériaux, dans une perspective de réemploi et de stratégie bas carbone. L'enjeu environnemental est en effet au cœur du projet : l'équipement sera aussi économe en surfaces qu'en énergie. Le budget prévisionnel des travaux est estimé à 8 400 000 € HT (hors mobilier et équipements de cuisine).

La cour du XXIe siècle à la Porte d'eau

La Ville de Dunkerque travaille depuis une année sur l'aménagement d'une cour résiliente pour le groupe scolaire de la Porte d'eau, en centre-ville. En rupture avec la cour classique, carrée et bitumée, cette cour du futur sera à la fois attrayante, stimulante, évolutive, inclusive, et respectera les principes du développement durable.

- **Adaptée au climat dunkerquois** : La cour d'école étant un espace de liberté, les enfants pourront ainsi en profiter en toutes saisons et par tous les temps, qu'il fasse chaud ou froid, qu'il pleuve ou qu'il vente.
- **Écologique** : Elle répondra à des enjeux écologiques en favorisant la biodiversité et l'éducation à l'environnement. Au-delà de proposer des espaces dont l'aménagement favorisera la biodiversité, la cour deviendra un environnement d'apprentissage expérimental dédié aux enfants. Les enfants pourront non seulement se reconnecter au fonctionnement de la nature à travers le cycle des végétaux, le cycle de l'eau, mais aussi se familiariser avec les comportements responsables et la production d'énergie renouvelable. Dans ce cadre, la gestion des eaux pluviales a constitué un point d'attention. C'est ainsi que la question de l'infiltration des eaux de surface et celle de la récupération des eaux de pluie a été au cœur du projet, pour permettre notamment l'arrosage des espaces végétalisés.

- **Non genrée** : La cour permettra aux filles et aux garçons de jouer ensemble sans distinction de genre, l'espace récréatif ayant été repensé en fonction des usages et non des âges.

- **Modulable et évolutive** : La cour proposera différentes zones d'activités permettant à l'enfant de choisir d'être actif ou de ne pas l'être, de faire du sport ou de s'adonner à la lecture.

- **Ouverte sur le quartier** : Si la cour d'école est prioritairement un espace mis à profit par l'école pendant la récréation pour les enfants, elle pourra faire l'objet d'une ouverture au public à d'autres moments.

- **Pour tous :** La cour d'école sera attrayante, inclusive et accessible à tous les enfants, quelles que soient leurs capacités physiques et cognitives.

- **Festive et culturelle** : La cour d'école sera le lieu d'événements sportifs, culturels, voire festifs pour favoriser les liens sociaux. La direction de la culture et la direction de l'enfance ont travaillé dans cette optique avec Céline CONDORELLI, une artiste, dont l'œuvre permettra de travailler avec les enfants sur la question de l'égalité femme-homme.

Le chantier est actuellement en cours, mais pour autant, les travaux ne sont pas encore achevés, les entreprises ayant dû faire face à une pénurie de bois, conséquence de la crise sanitaire et des différents confinements observés à l'échelle planétaire. Les matières organiques et le bois constituent la principale valeur ajoutée du projet porté par la Ville. Le bois attendu doit notamment servir au bardage des deux préaux-entrées donnant accès à la cour. Il sera encore utilisé pour la réalisation des cabanes de lecture et de jeu, comme pour les nichoirs, refuges pour hérissons et autres hôtels à insectes. En attendant la livraison de bois, les entreprises missionnées ont avancé sur d'autres lots. La structure du petit amphithéâtre a été érigée. Les revêtements de sol ont été coulés fin août. Les différents mâts, supports de toiles tendues et de modules de jeu, ont été posés. Le traçage des marelles, escargots et autres jeux dessinés a été effectué. Enfin, certaines parties de la cour ont été engazonnées, tandis que du paillage a été réparti sur les espaces non encore végétalisés. Il restera à matérialiser « Play For Today » l'œuvre de l'artiste Céline Condorelli, et surtout à réaliser les plantations qui accompagnent le projet. La Ville a souhaité respecter le rythme des saisons : les végétaux seront ainsi mis en terre à l'approche de la Toussaint, sans apport artificiel d'eau notamment.

Mise en sécurité pour la rentrée, la cour de la Porte d'eau poursuit donc sa mue. La suite du chantier sera programmée le mercredi. À l'exception des poses de nichoirs et hôtels à insectes qui seront préparées et travaillées avec l'équipe pédagogique et les élèves durant le temps scolaire.

Au-delà de l'enjeu climatique, la cour du futur impose un changement de paradigme, un changement de vision et de fonctionnement, et illustre la nécessité de faire évoluer un certain nombre de représentations pour répondre aux enjeux du siècle. Ce projet invite chaque professionnel, enseignant, animateur, agent d'entretien à questionner et revoir ses pratiques, mais aussi chaque parent et enfant à vivre la cour et la faire vivre de façon différente.

Coût de l'investissement :

165 000 € pour la déconstruction des sanitaires et 360 000 € pour l'aménagement de la cour, soit 525 000 € au total.

De nouvelles entrées d'écoles, plus sûres, végétalisées

La sécurité des enfants à l'entrée et à la sortie de l'école est aussi une priorité de la Ville. Pour des déplacements apaisés aux abords des écoles, certains des aménagements réalisés cet été ont porté sur la création d'une nouvelle entrée, végétalisée et totalement sécure. À la Porte d'eau, les entrées et sorties se feront désormais côté jardin, dans le parc Saint-Gilles. Cette entrée au calme, sécurisante et apaisante, favorisera également les échanges entre les familles et les enseignants. Dans le même objectif, et afin de simplifier l'accès à la maternelle Charles-Perrault ainsi qu'à l'école élémentaire Kléber adjacente, une seule et même entrée principale a été conçue pour les deux établissements. Un cheminement piéton permettra aux parents d'y accéder, tandis qu'un préau a été réalisé pour protéger les familles des intempéries.

La modernisation des équipements

La Ville a réalisé un certain nombre de travaux dans les écoles pendant l'été, afin d'accueillir les enfants dans des locaux plus agréables à vivre et plus écologiques : mieux isolés, mieux sécurisés, plus accessibles et plus végétalisés. **Le coût total des aménagements réalisés cet été est estimé à 2 286 000 €.**

Quartier de Malo-les-Bains :

<u>Le regroupement des écoles Charles-Perrault et Florian</u>

Les élèves des deux établissements sont désormais réunis au sein de l'école maternelle Charles-Perrault, et autour d'un projet éducatif fort : la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique. Afin de donner une vraie plus-value éducative et pédagogique à ce projet, d'importants aménagements ont été réalisés cet été, aussi bien dans les espaces intérieurs qu'à l'extérieur de l'établissement. Malgré des dégradations volontaires déplorées durant le chantier qui ont retardé les travaux de quinze jours, l'école est prête à accueillir le 2 septembre les 120 élèves, répartis dans cinq classes.

L'école maternelle Charles-Perrault dispose aujourd'hui d'une toute nouvelle toiture équipée de panneaux photovoltaïques permettant de substantielles économies d'énergie. Autres travaux d'envergure, le changement complet des fenêtres et ouvertures de l'école, ainsi que la réfection du système du chauffage, garantissant une meilleure gestion thermique du bâtiment. À l'intérieur de l'école, de multiples travaux ont été entrepris : le dortoir a été réaménagé et agrandi (19 places). Les sanitaires ont également été complètement refaits. Enfin, la salle de jeux a été repensée, avec la création de baies coulissantes permettant de diviser les espaces et d'accueillir notamment une bibliothèque et un espace périscolaire. Deux préaux ont été construits et un cheminement a été créé côté cour Kleber pour accéder à la nouvelle entrée.
Coût total des travaux : 1 086 644 €

<u>École élémentaire Kléber</u>

Pour faciliter l'accès à tous, un ascenseur a été installé sur le pignon est de l'école, et l'ensemble du second étage a été réhabilité, pour accueillir des associations.
Coût total des travaux : 363 000 €

<u>Restauration scolaire La Mer</u>

Des travaux énergétiques ont été entrepris dans l'espace de restauration collective afin de remplacer le système de chauffage. Coût des travaux : 28 194 €

Quartier de Rosendaël :

École maternelle Victor Hugo

Des travaux énergétiques ont été entrepris dans l'espace de restauration collective afin de remplacer le système de chauffage. Coût des travaux : 32 354€

Quartier de Petite-Synthe :

École maternelle du Torpilleur

Remplacement du chauffage (radiateurs, distribution), isolation, peinture, sanitaires, revêtements de sol de l'école maternelle. Coût des travaux : 179 000 €

École élémentaire du Torpilleur

Réhabilitation et création de toilettes. Coût des travaux : 71 673 €

Restauration scolaire : à la recherche d'un équilibre optimal

Le choix entre deux repas, dont une option végétarienne.

La composition des repas évolue avec l'offre d'une option végétarienne quotidienne, destinée à favoriser la diversité de l'alimentation des enfants, et à leur réapprendre à apprécier les légumes secs, parfois oubliés des assiettes. Elle permettra parallèlement de répondre aux attentes de nombreux parents qui, pour des motifs divers, liés à l'environnement, à la santé ou encore à la religion, ne souhaitent pas que leur enfant consomme de la viande ; à charge pour la collectivité de veiller à un apport de protéines nécessaire à l'équilibre nutritionnel de tous les enfants.

Lutte contre les perturbateurs endocriniens.

Dans le cadre de la réduction des perturbateurs endocriniens, les repas seront désormais livrés et réchauffés en gastronomes inox à la place des barquettes en polypropylène. Cette mesure entre en cohérence avec notre choix de servir des repas de qualité, produits localement, ou issus de l'agriculture biologique.

2. Accompagner la réussite éducative de tous les enfants

Classes bonus et Classes vacances

Pensé avant la crise sanitaire, le dispositif des Classes bonus mis en place en 2020 à titre expérimental dans les écoles André-Nita, Paul-Meurisse, Louise-de-Bettignies et Lucien-Maillart est reconduit cette année. Le principe : offrir aux élèves des classes élémentaires la possibilité de profiter d'un accompagnement aux devoirs gratuit au sein même de leur école. Animées deux fois par semaine pendant une heure par des enseignants volontaires, les Classes bonus ont permis l'an passé à 207 élèves de bénéficier d'un soutien dans leurs apprentissages.

Pour la rentrée 2021, quatre nouvelles écoles intègrent ce dispositif :
La Porte d'Eau (Dunkerque centre), Kléber (Malo-les-Bains), Jules-Ferry et Trystram (Petite-Synthe).
Le choix des nouvelles écoles bénéficiaires du dispositif à chaque rentrée s'est fondé sur le contexte social et éducatif de l'école, la correspondance du dispositif avec le projet d'école et la mobilisation et l'engagement de l'équipe enseignante.

Au total, **642 jeunes dunkerquois** peuvent donc bénéficier dès cette rentrée, s'ils le souhaitent, du dispositif gratuit des Classes bonus. Le budget prévisionnel consacré à la mise en place de cet accompagnement représente 70 000 € en année pleine.

À l'été 2020, la Ville de Dunkerque s'est mobilisée aux côtés de l'Éducation nationale afin d'accompagner et de soutenir les enfants qui avaient été privés d'école en collectif, de relations sociales et donc d'apports éducatifs et pédagogiques durant le confinement, en proposant les **Classes vacances**. L'enjeu était de faire l'école autrement en combinant consolidation des apprentissages et activités éducatives et ludiques hors les murs. Forte du succès de cette première édition, la Ville a reconduit le dispositif à l'été 2021.

Les Classes vacances se sont tenues sur deux sessions en juillet et en août, rassemblant 177 enfants, encadrés par 16 personnels enseignants ainsi que des agents de la Ville. Les participants ont été orientés en priorité au regard de leurs difficultés et de leur éloignement de l'école. Une attention toute particulière a été apportée au repérage et à la mobilisation des enfants rentrant au collège en septembre 2021 et aux enfants de CP en cours d'apprentissage de la lecture.

Au programme :
Le matin : un travail sur les notions fondamentales
Le midi : un repas pris en charge par la ville.

L'après-midi : un parcours éducatif autour de plusieurs thématiques (culture, nature, sport, découverte…), encadré par des animateurs de la Ville et construit en partenariat avec des associations et structures sportives ou culturelles.
Le mercredi : des sorties à la journée et en région

Entièrement gratuite pour les familles, cette action représente pour la Ville un coût prévisionnel de 120 000 € pour les deux sessions.

Reprise des ateliers linguistiques pour les 8-11 ans

(après une année d'interruption en raison du Covid-19)
C'est une des priorités de la municipalité en matière d'éducation : sensibiliser les élèves à l'apprentissage des langues étrangères, afin de leur donner toutes les chances de réussite professionnelle. C'est un enjeu majeur pour nos jeunes étant donné le caractère frontalier de notre territoire.
Poursuivant l'expérimentation engagée en 2018 dans les écoles publiques de Dunkerque, la Ville proposera de nouveau aux élèves de CE2, de CM1 et de CM2 des ateliers linguistiques gratuits. Organisés en partenariat avec la maison de l'Europe, ces ateliers en langue anglaise et néerlandaise seront mis en place dans tous les quartiers, en parallèle de l'accueil périscolaire, à tour de rôle dans les écoles élémentaires de la ville. Les élèves pourront ainsi s'initier à l'anglais et au néerlandais à travers des jeux, des chants et une sensibilisation à la culture des pays.

Poursuite des classes bilingues français / néerlandais à l'école Savary

L'école maternelle Alain Savary a mis en place depuis la rentrée 2019/2020 un parcours bilingue en français et néerlandais destiné à favoriser l'apprentissage du néerlandais. L'école connait aujourd'hui une 3ème année d'expérimentation. Une enseignante néerlandophone a été affectée à l'école Savary tandis que la Ville a recruté un agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles (ATSEM) également néerlandophone.
Les dernières évaluations du dispositif montrent des enfants qui expriment au début de l'année scolaire des mots isolés en néerlandais dans le bon contexte puis progressivement répondent à des consignes complexes en néerlandais par une phrase en français prouvant ainsi leur compréhension complète. On peut constater en fin d'année scolaire une inclusion du vocabulaire dans les structures françaises.
L'école offre des accueils périscolaires le matin et le soir au sein desquels les animatrices poursuivent la sensibilisation au néerlandais.

La cité éducative

Le projet de Cité éducative de Dunkerque et Grande-Synthe, retenu par le ministère chargé de la Ville au début de l'année 2021, a reçu la labellisation de l'État, il y a quelques semaines, permettant de bénéficier d'une dotation de l'État de 1 860 000 € sur 3 ans. Il concerne 53 écoles et 7 collèges, représentant 9 000 élèves.

3. Encourager les innovations éducatives sur le territoire

« Faire de Dunkerque le fer de lance de l'innovation éducative », voilà l'ambition de Patrice VERGRIETE. Pour parvenir à cet objectif, il souhaite que toutes celles et ceux qui jouent un rôle dans l'éducation des enfants, parents, enseignants, encadrants etc. puissent découvrir d'autres modes de fonctionnement, et ainsi nourrir la réflexion et le débat. Ils auront la possibilité de participer à des voyages d'études à l'étranger, et notamment en Europe du Nord, à la pointe dans le domaine éducatif, d'assister à des conférences tout au long de l'année.

4. Casser les freins à l'épanouissement et à la réussite éducative des jeunes Dunkerquois

Les parcours de réussite

C'est un engagement fort de Patrice Vergriete : plus aucun jeune Dunkerquois ne doit arrêter ses études faute de moyens financiers. « Chacune et chacun doit pouvoir aller le plus loin possible dans son parcours éducatif. » Si la mairie et la Communauté urbaine ont déjà mis en place de multiples dispositifs pour donner un coup de pouce aux jeunes, à l'image des points citoyens ou des jobs saisonniers, la Ville va aujourd'hui plus loin. "Les parcours de réussite, c'est une nouvelle façon d'envisager l'aide aux jeunes", résume Patrice Vergriete. "Chaque jeune a une histoire, un parcours de vie différent. Il s'agit de le considérer dans sa globalité avec ses forces et ses fragilités, et de lui proposer un parcours individualisé et adapté à sa situation."

La Mission jeunesse de la Ville de Dunkerque se tient à l'écoute des jeunes et de leurs projets, et peut les accompagner dans les questions relatives au logement, à la santé, aux ressources, à la mobilité mais aussi aux loisirs et projets... Elle pilote le dispositif et sait au besoin mobiliser des partenaires tels qu'Entreprendre Ensemble ou des entreprises privées.

Le programme « Odyssée »

Trop de jeunes n'ont pas l'opportunité de voyager, de sortir de leur ville ou de leur quartier et d'élargir ainsi leur regard sur le monde.
Pour favoriser l'ouverture culturelle de tous, la CUD monte le programme Odyssée, qui permettra à chacune et chacun de vivre une expérience à l'étranger au moins une fois avant l'entrée dans sa vie professionnelle.

Effectifs 2021 / 2022

Dunkerque compte 40 écoles publiques (23 maternelles et 17 élémentaires) et 4 271 enfants y sont inscrits. Ils étaient 4 270 en 2020 ; on note donc une parfaite stabilité de la démographie scolaire (avec une légère baisse des effectifs en maternelle, compensée par une augmentation en élémentaire) :

- 1 650 élèves en maternelle publique (contre 1730 en 2020) : baisse de 4.6 %
- 2 621 élèves en élémentaire publique (contre 2540 en 2020) : augmentation de 3.2 %

Il existe en outre 12 écoles privées (6 maternelles et 6 élémentaires), ce qui porte à 1 563 le nombre total d'enfants scolarisés dans les écoles de Dunkerque. (chiffres 2020 / 2021, en attente des données 2021 / 2022)

La carte scolaire 2021/2022 apporte 4 ouvertures de classe dans les quartiers prioritaires : une maternelle (Lucien Maillart), une élémentaire (Torpilleur) et 2 autres dans le cadre du dispositif de dédoublement des grandes sections en REP + (Lucien Maillart et Andersen). On compte 3 fermetures de classes : 1 élémentaire (Félix Coquelle) et 2 maternelles (la Meunerie et Florian, suite au regroupement avec Charles Perrault).

Le protocole sanitaire de l'Éducation nationale

L'État maintient une stratégie privilégiant l'enseignement en présence, tout en limitant la circulation du virus au sein des établissements scolaires. En accord avec les autorités sanitaires, il a établi une graduation en 4 niveaux, allant de 1 (vert) à 4 (rouge), le passage d'un scénario à un autre s'effectuant en fonction du contexte sanitaire général, apprécié par territoire. L'État a parallèlement confirmé qu'aucun pass sanitaire ne sera exigé dans les écoles, de la part des enseignants comme des élèves.

Pour la rentrée à Dunkerque c'est le niveau 2,
de couleur jaune, qui s'appliquera :

Des cours en présentiel à l'école primaire,
Le maintien des mesures renforcées d'aération et de lavage des mains,
Le port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves,
La limitation du brassage par niveau obligatoire,
La désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées,
L'organisation de récréations par groupe,
L'arrivée et le départ des élèves dans l'école peuvent être étalés dans le temps, cette organisation étant laissée à la discrétion de la direction de l'école, qui en informe les parents d'élèves.

Les règles de distanciation diffèrent à l'école maternelle et à l'école élémentaire : pas de distanciation physique à l'école maternelle, mais une distanciation d'au moins un mètre en élémentaire - lorsqu'elle est possible - dans les espaces clos.
Les activités physiques et sportives sont autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de deux mètres (à l'intérieur cependant les sports de contacts sont proscrits).
Un protocole de contact tracing est mis en place dans les écoles, sachant que dès le premier cas de contamination il sera procédé à la fermeture de la classe pendant sept jours, entraînant la mise en place d'un enseignement à distance pour tous.

Le protocole sanitaire de la Ville :

Le nettoyage et la désinfection des locaux et équipements étant une composante essentielle de la lutte contre le virus, la Ville de Dunkerque s'est quant à elle organisée selon les principes suivants :

Nettoyage des sols et grandes surfaces au minimum une fois par jour,
Nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs au minimum une fois par jour,
Nettoyage et désinfection des tables de cantine après chaque service,
Aération fréquente de tous les locaux,
Mise à disposition de savon et de dévidoirs papier à usage unique (voire de sèche-mains dans certaines écoles).

En restauration scolaire lorsque cela est possible, dans le respect des horaires de l'école, plusieurs services seront proposés pour permettre le maximum de distanciation. Les espaces seront organisés de manière à limiter le brassage en respectant les « groupes classes » : les enfants d'une même classe déjeuneront donc ensemble. Un espace sera respecté entre les tables de classes différentes. Les repas seront servis à l'assiette, à table, les selfs resteront fermés. D'autre part, les locaux seront systématiquement aérés entre les services. Les encadrants, quant à eux, prendront leurs repas seuls à une table afin de garder une distance avec les enfants lorsqu'ils ne portent pas le masque.

Mise en place de capteurs de CO_2

Parallèlement, la Ville expérimentera à la rentrée la mise en place de capteurs de la qualité de l'air dans trois écoles, permettant de mesurer la teneur en dioxyde de carbone (CO_2). Installés dans une classe de l'école de la Mer (Malo-les-Bains), une classe de l'école Charles-Péguy (Rosendaël) ainsi que dans le restaurant scolaire de la Meunerie (Petite-Synthe), ces capteurs permettront d'alerter le personnel municipal, afin de garantir une aération suffisante pour limiter la circulation du virus. Un dispositif inédit qui pourrait être généralisé rapidement.